

École primaire de Franxault
8 rue BOSSUET
21 170 FRANXAULT

Année 2018-2019

Procès verbal du conseil d'école n°2 datant du 11 février 2019

Étaient présents :

Représentants des parents d'élèves : Mme Pommier, Mr Niot, Mme Vachet, Mme Van de Castele

Représentants des communes et du S. I. V. O. S. : Mr Contesse, Mr Goustard, Mme Schollaert

DDEN : Mr Zadoinoff

Enseignants : Mme Labaune, Mme Pretot, Mme Seignemorte, Mme Vairelles

Excusés : Mme Bonnefoy, Mme Bonouvrier, Mr Bracquemond, Mr Caty

Ordre du jour :

I. Hygiène et sécurité

1. Le chauffage :

Lors des rentrées du 5 novembre et du 7 janvier, la température de l'école était très basse (environ 10°). Le SIVOS coupe le chauffage pendant les vacances et la température de l'école met beaucoup de temps à remonter. Le mardi après-midi, la température était convenable.

Pour répondre à ce problème, Mr Contesse explique que le SIVOS programmera la reprise du chauffage plus tôt ou laissera le chauffage pendant les vacances. L'avantage financier de la coupure de chauffage est difficile à estimer.

Mr Bracquemond et l'architecte du pôle cherchent à résoudre le manque de chauffage de la classe 4 (GS/CP) : Le calcul du volume de la pièce n'a pas pris en compte le faux plafond. Le nombre de radiateurs prévu n'est donc pas suffisant pour chauffer la pièce et le faux plafond.

Pour l'instant, un radiateur électrique d'appoint pallie au manque de chauffage mais cette solution ne convient pas aux normes de sécurité.

2. Les problèmes des cours sont toujours d'actualité :

- Cour des élémentaires trop petite
- Juxtaposition sable/béton
- Problème de propreté du sable
- Poussière pour les élèves asthmatiques
- Problème d'évacuation de l'eau de pluie
- Présence de cailloux
- Gouttière à nettoyer dans la cour maternelle

3. Petits travaux :

- Changer l'ampoule du local de l'ATSEM
- Baisser les tableaux des classes des CE et CM ou mettre une petite estrade
- Voyage à la déchetterie

- Stocker les ordinateurs (mais pas à la mairie)
- Fixer les barres (GS/CP)
- Fixer des étagères au dessus des lavabos
- Réparer le ferme-porte (groom) de la maternelle
- Recoller le joint d'une vitre de la salle de motricité

II. Investissement :

Nous avons besoin de rangements dans les classes. Cependant, devant le coût des meubles proposés par les fournisseurs, nous proposons au SIVOS deux options :

- Financer, en partie, le parcours de motricité et nous nous chargerons de l'achat de meubles

Nous avons pour projet de compléter notre parcours de motricité par :

- une structure haute, actuellement en promotion à 552,30€ (au lieu de 789€)
- un ensemble de tapis à 447,60€
- une poutre à 110,70€

- Ouvrir un compte « IKEA entreprise » qui autorise le paiement par mandat administratif et définir un budget l'achat de meubles.

Nous avons déjà dépensé 2 242,83€ du budget 2019 car nous avons profité des promotions de début d'année.

Nous pensons renouveler la proposition d'achat de fournitures par l'intermédiaire de l'école, avec une réduction pour les parents ayant déjà participé l'année précédente.

III. Projets de la coopérative

La coopérative scolaire s'occupe de la partie non gratuite et non obligatoire de l'école.

C'est une association qui permet de financer des sorties, des spectacles, des événements, des ateliers, des cadeaux pour les parents, du matériel éducatif...

Nous utilisons cette association pour enseigner différemment, toujours en lien avec les programmes. Nous estimons que ces activités sont bénéfiques pour l'épanouissement des enfants. Elles servent aussi à créer du lien entre l'école et les parents en proposant des moments conviviaux.

Nous aimerions plus de retours de la part des parents sur les activités proposées afin d'ajuster nos projets.

Les deux sorties déjà organisées sont la journée à la neige et les deux jours à Saint-Fargeau. De nombreux parents ont assisté aux réunions de préparation.

D'autres petites sorties viendront certainement dans l'année : voyage à Dole pour les CE...

La vente de fromage a rapporté à la coopérative 500€ environ et le marché de Noël environ 1000€.

La prochaine réunion de préparation de la fête de l'école aura lieu le 11 avril à 18h30.

IV. Éducation au développement durable

Nous nous sommes appuyées sur la circulaire n° 2015-018 du 4-2-2015 pour programmer les apprentissages liés au développement durable :

« Cette éducation débute dès l'école primaire et vise à éveiller les enfants aux enjeux environnementaux. Elle comporte une sensibilisation à la nature et à l'évaluation de l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles. »

Ce conseil d'école est l'occasion de discuter des différents projets que nous pourrions mettre en œuvre avec le SIVOS et les parents d'élève.

1. Le parc éolien du Val-de-Saône

L'étude des énergies renouvelables est au programme du cycle 3 : « Identifier différentes sources et connaître quelques conversions d'énergie ».

Ce parc intéresse l'équipe enseignante puisqu'il pourrait servir de point de départ à ces apprentissages, aussi bien sur le plan des connaissances que des savoirs-faire.

Monsieur Contesse explique au conseil qu'un mat de mesures est installé à Grosbois-les-Tichey. Celui-ci prendra en compte plusieurs facteurs comme la vitesse du vent, l'évolution de la faune et de la flore afin de valider ou non la pertinence du projet.

Même si le SICECO (Syndicat Intercommunal d'Énergie de Côte d'Or) poursuit le projet, les éoliennes ne seront pas installées avant une bonne dizaine d'années.

Les classes pourront aller voir d'autres éoliennes en attendant si l'occasion se présente. Le coût des transports ne permettront pas de faire un trajet exclusivement pour ça.

2. Les déchets

Nous avons prévu l'installation d'un compost dans le jardin de l'école. Cela permettra de composter les épluchures des fruits que les élèves mangent le matin. La cantine pourrait également s'en servir.

La communauté de communes vend des composteurs à moindre frais. Madame Schollaert propose d'en donner un à l'école.

Monsieur Zadoinoff informe les enseignantes qu'un travail sur le compost a été réalisé à l'Etang Rouge à Seurre et que plusieurs écoles sont déjà allées le visiter.

L'utilisation de poubelles de tri dans les classes est également prévue.

De plus, le maire de Franxault autorise l'installation d'un récupérateur d'eau sur la gouttière de la mairie qui donne sur la cour des maternelles.

3. Le jardin pédagogique

Le jardin prévu dans la cour des maternelles n'est toujours pas exploité. Les enseignantes demandent aux parents d'élèves s'il est envisageable de l'organiser avec eux au cours d'un après-midi hors temps scolaire.

La date du mercredi 20 mars est évoquée, nous attendrons les prévisions météorologiques pour la confirmée.

Monsieur Niot va se renseigner sur les kits de carrés potager.

Madame Vachet propose de fournir du fumier de cheval lors de la préparation.

Madame Van de Castele peut récupérer des palettes.

Monsieur Scheider peut également aller chercher des planches à Tavaux.